

## Visite de l'exploitation «la Bernarderie» à Hourtin.

L'exploitation de monsieur et madame BERNARD, existante depuis 30 ans intègre la nouvelle génération des enfants, tout en s'adaptant dans son évolution aux récentes attentes environnementales et commerciales.

La rencontre est animée par le fils Romain diplômé d'un BTS agricole à l'ISNAB (Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux à Talence). Trilingue (Anglais / Espagnol en plus du Français).

Initialement producteurs de céréales, asperges et pommes de terre les exploitants ont, à partir de 2010 avec l'implication de leurs enfants, étendu leur production à la culture maraîchère et la myrtille. Ils ont créé la cueillette en saison et ouvert un magasin de vente directe aux particuliers en y faisant intervenir d'autres producteurs locaux (produits laitiers, viande, fruits et légumes).

Les clients sont des coopératives, grossistes, primeurs, vente directe, restaurateur. Pas d'export.

Étendue de l'exploitation : 350 ha en céréales, 20 ha en maïs doux, maïs semences, haricot, légumes bio, pommes et 30 ha. d'asperges blanches avec IGP, (Indicateur Géographique Protégé des landes), culture qui a été le cœur de métier de l'exploitation. La concurrence pour les asperges vient principalement du Val de Loire qui a aussi un sol sableux. Ils pratiquent une culture en rotation par exemple en hiver ils réalisent une couverture végétale avec la luzerne. L'arrosage se fait par goutte à goutte. Ils ont 50 forages avec station de déferrification. Ils produisent leur propre terreau avec les restes végétaux pour leurs cultures bio mais doivent en acheter pour leurs cultures conventionnelles. Leur matériel est acheté en leasing.

En pleine période de travail, 10 salariés temporaires sont logés sur place.

La surface en bio reste limitée, la culture étant très contraignante quant aux traitements et l'utilisation des engrais uniquement végétaux. Les cultures suivent strictement les conventions c'est-à-dire pas de traitements en prévention mais uniquement aux premiers symptômes de la maladie. Contrôles réguliers des organismes publics. Ces agriculteurs proposent à leurs clients une complète transparence sur leurs productions et la traçabilité des produits.

Bénéficiant d'une subvention DJA (Dotation Jeune Agriculteur) de 15 000 euros, Romain développe un projet d'extension des cultures après déboisement. Le terrain est en fermage avec la municipalité avec un bail emphytéotique. Coût du fermage 7000 euros /an/ha pour 10 ha et 150 euros /ha pour les céréales. La loi les contraint à replanter 2 pins pour un abattu. L'espace de replantation n'est pas forcément local. Les plans des arbres sont financés mais l'agriculteur fait la plantation.

Ils contribuent à la transition énergétique. Avec 5 agriculteurs ils ont installé 2 méthaniseurs uniquement alimentés par des végétaux.

Romain qui bénéficie d'une aide pendant 2 ans ne gagne pas encore sa vie en tant qu'agriculteur mais son choix de vie est solide et constructif.

### **Messages aux consommateurs :**

- ▶ Regardez ce que vous mangez.
- ▶ N'allez pas forcément au moins cher.
- ▶ Intéressez-vous à l'origine.